

ALPHABET ADLAM, AU SECOURS DE LA SAUVEGARDE DES LANGUES GUINEENNES EN DANGER DE MORT.

Mamadou Sounoussy DIALLO

Assistant en Sociologie, Université de N'Zérékoré, Rép. de Guinée ; enseignant et chercheur en Alphabet ADLaM

sounoussy diallo80@gmail.com

Résumé

La langue est un moyen de communication, et un élément essentiel de l'identité individuelle, collective et nationale de ses locuteurs. L'Afrique est considérée comme le berceau d'un tiers des langues parlées sur notre planète (Krebs et Diakhate, 2016 :155). Ces langues et toute la richesse de leur contenu semblent être menacées de disparition par des facteurs internes et externes à elles. Pour limiter ces menaces, plusieurs actions parmi lesquelles écrire et enseigner ces langues maternelles à l'aide d'un système d'écriture qui s'y prête. En Guinée, ADLaM parmi tant d'autres système d'écriture que compte le pays a permis comme l'a écrit Debrah (2019), à aider un peuple ancestral à écrire son propre avenir. Donc, écrire les langues africaines avec un alphabet africain s'avère être un des grands moyens de sauvegarde de ce patrimoine linguistique et culturel. Dans ce travail, nous rendons compte du dynamisme linguistique guinéen en interrogeant les diverses dimensions historiques, culturelles, politiques, économiques et géopolitiques qui interviennent dans le processus, ainsi que les interactions entre ces différents facteurs. Notre objectif principal consiste à décrire l'apport de l'alphabet ADLaM dans la préservation des langues guinéennes menacées de mort. Dans cet article, nous analysons aussi : la politique linguistique guinéenne avant, pendant et après la colonisation ; du phénomène de l'extinction mais aussi de la sauvegarde de ces langues à travers un système d'écriture original et authentique. La méthodologie utilisée est essentiellement qualitative et descriptive. Elle repose sur l'analyse des sources documentaires et orales et écrites disponibles sur le sujet, ainsi que sur la littérature académique liée aux

langues guinéennes et africaines. Ensuite, des entretiens ont été réalisés avec des informateurs clés.

Mots clés : *Alphabet, ADLaM, langues, danger, mort*

Abstract

Language is a means of communication, and an essential element of the individual, collective and national identity of its speakers. Africa is considered as the cradle of one third of the languages spoken on our planet (Krebs and Diakhate, 2016 :155). These languages and all the richness of their content seem to be threatened with extinction by factors internal and external to them. To limit these threats, several actions are needed, including writing and teaching these mother tongues using a suitable writing system. In Guinea, ADLaM, among many other writing systems in the country, has, as Debrah (2019) has written, helped an ancestral people to write their own future. Thus, writing African languages with an African alphabet is one of the great ways of safeguarding this linguistic and cultural heritage. In this Work, we report on the linguistic dynamism of Guinea by examining the various historical, cultural, political, economic and geopolitical dimensions involved in the process, as well as the interactions between these different factors. Among other things, we analyse Guinean linguistic policy before, during and after colonisation ; the phenomenon of extinction but also the safeguarding of these languages through an original and authentic writing system. The methodology used is based on the analysis of reliable sources (oral and written) available on the subject, statistics on languages, as well as academic literature related to Guinean and African languages. In addition, interviews with key informants were conducted.

Key words: *Alphabet, ADLaM, langues, danger, death*

Introduction

La problématique des langues en danger de disparition est actuellement un phénomène qui suscite plus d'attentions et d'études à de nombreux niveaux de recherche : linguistique, anthropologique, politique et environnemental. Cette problématique de disparition des langues doit aller au-delà des efforts des chercheurs en sciences sociales et humaines pour

interpeler les locuteurs de ces langues, la société civile mais aussi en grande partie l'Etat. Dans la préservation des langues du danger de disparition, l'Etat et les locuteurs de ces langues ont un rôle pas du moindre à jouer. Pour l'Etat, il s'agit d'élaborer et de mettre en œuvre une politique linguistique. Pour les communautés linguistiques, il s'agit de privilégier l'usage de leurs langues en famille ainsi que dans les milieux populaires.

L'Afrique berceau de l'humanité reste naturellement aussi le berceau des langues. Ce continent, particulièrement dans sa partie subsaharienne est reconnu par son oralité. Les missionnaires et les premiers ethnographes l'ont donc toujours taxé de ne pas être suffisamment entrée dans l'histoire universelle car n'ayant pas une écriture. D'aucuns sont allés jusqu'à dire que les africains n'ont pas de langues, ils n'ont que des dialectes. Pour les tenants de cette approche linguistique, n'est langue que celle qui est écrite et enseignée. C'est dans cette logique, que l'entreprise coloniale a procédé à une aliénation linguistique des peuples colonisés notamment ceux de l'Afrique. Pour réussir cette mission, le colonisateur était passé par la violence pour imposer sa culture. Le canon à l'épaule, la bible à la main, l'idée apparente était d'évangéliser les africains mais derrière était caché le projet d'aliénation culturelle. Sauf que ces peuples colonisés ont résisté jusqu'au dernier souffle pour jalousement préserver leur dignité et leur souveraineté. Plus tard, le colonisateur a changé de stratégie en construisant les écoles. Ainsi, l'école a contribué à l'atteinte de l'un des objectifs du colonisateur qui est l'expansion culturelle. Ce contact Afrique-Europe, a lourdement pesé sur les langues et les cultures africaines. L'une des conséquences de cette rencontre c'est l'avènement de la dichotomie entre les notions de langue et de dialecte. Du coup, le colonisateur a considéré

les langues africaines au rang des dialectes. Durant un peu plus d'un demi-siècle, les langues des colonisateurs ont su s'imposer et piétiner les langues africaines. Plus d'un demi-siècle après les indépendances en Afrique, les langues des colonisateurs gardent leur hégémonie sur les langues africaines. De nos jours, la mondialisation continue à favoriser l'hégémonie des langues occidentales sur celles africaines. Et comme le souligne l'UNESCO, la mondialisation est passée par là avec l'expansion de l'anglais et du français. Par exemple, bon nombre d'Etats africains sont réputés d'être devenu les grands francophones du monde par le nombre des locuteurs du français ou par l'étendue où le français est couramment parlé. Selon la dépêche d'Abidjan, la République démocratique du Congo s'illustre bien dans cette logique. Ce pays de l'Afrique centrale compte sur son territoire de 2,3 millions de Km² pas moins de 450 langues locales. Ces langues, ne sont ni écrites encore moins enseignées et mieux leurs locuteurs diminues par des effets socionaturels (vieillesse ; mort ; guerre ; épidémie ; volcan etc.). Dans ce pays comme dans bien d'autres africains, les langues maternelles s'éteignent doucement mais sûrement. Du coup, le pouvoir économique, technique, technologique et diplomatique des puissances occidentales constituent une menace et un danger réel pour les langues africaines. Par les biais des emprunts, des interférences linguistiques et de l'absence d'un alphabet authentique, plusieurs langues africaines sont menacées de disparition ou ont déjà disparu.

En Afrique francophone, selon Holtzer et Diallo (20001 :5), la Guinée constitue un cas assez particulier par le fait que les politiques linguistiques et éducatives ont donné lieu à d'importants bouleversements au cours de ce dernier quart de siècle. Le pays a accédé à son indépendance en 1958. Dès lors,

les nouvelles autorités ont décidé d'adopter un régime socioéconomique et politique de type socialiste. Ce qui a occasionné une rupture entre la Guinée et les pays capitalistes d'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord. Naturellement cette rupture est allée au-delà des aspects socioéconomiques et politiques, elle a donc touché les aspects linguistiques et culturels. Dans la politique intérieure, le français a été marginalisé dans l'enseignement, dans les médias et dans plusieurs autres domaines. Ce qui a valu à travers la révolution culturelle socialiste de 1968 l'introduction des langues maternelles dans l'enseignement dans le système éducatif guinéen (Barry : 45-64). D'abord comme langue d'alphabetisation, puis comme matière enseignée dans tous les cycles scolaires ou disons jusqu'en 8^e année c'est-à-dire en deuxième année du secondaire. Elles y ont demeuré jusqu'en 1984, date à laquelle les nouvelles autorités ayant pris le pouvoir après Sékou Touré, ont décidé de les supprimer de tout le système éducatif. Cette rupture politique a ébranlé les fondements de tous projets de valorisation et préservation de la plupart des langues guinéennes du danger de mort.

La Guinée est un scandale géologique, touristique et château d'eau de l'Afrique de l'Ouest. A côté de tous ces superlatifs, la Guinée est aussi un scandale culturel et linguistique où se côtoient les deux grandes familles de langues : les langues à classe et les langues à ton. Mais, ce patrimoine linguistique guinéen est l'un des plus exposés au danger de mort en ne laissant aucun élément de survivance. D'autant plus que dans les communications quotidiennes, les emprunts tirés de la langue coloniale (français) ont fini par envahir la plupart des langues guinéennes. Au même moment, certaines langues véhiculaires guinéennes ont quant à elles aussi fini par envahir d'autres langues minoritaires de la Guinée. D'ailleurs,

aujourd'hui plusieurs langues guinéennes ont disparu sur la carte linguistique du pays. Au nombre de ces langues qui ont disparu ou qui sont menacées de disparition de la carte linguistique de la Guinée figure : le Baga (Forè et Binari) en Basse Guinée sont qualifiées des langues en danger de mort. Par contre le Nalu qui était parlé en Basse Guinée est qualifiée de langue gravement menacée. De même, le Kakabhè est aujourd'hui pour bon nombre d'observateurs une langue moribonde. Cette contribution s'inscrit dans une démarche descriptive et se propose de comprendre le processus d'extinction des langues guinéennes et le rôle que l'alphabet ADLaM joue dans la préservation de ces langues du danger de mort.

1. Approche méthodologique

L'étude étant descriptive, nous nous sommes focalisés sur la revue de littérature des travaux portant sur les langues notamment les études sur les langues guinéennes et africaines disparues ou menacées de disparition. Précisons qu'il s'agit ici d'une étude qualitative. À partir des entretiens semi-directifs, nous avons le danger de mort qui plane sur les langues guinéennes et le rôle moteur que l'ADLaM pourrait jouer dans la sauvegarde du patrimoine linguistique et culturel guinéen. Les données sur lesquelles se fonde cette étude sont le résultat d'entretiens semi-directifs enregistrés (individuels dans les langues guinéennes et en français), effectués auprès d'un groupe de 105 personnes. Ces personnes étaient composées des populations des quatre grandes aires sociolinguistiques guinéennes (Basse-Guinée ; Moyenne-Guinée, Haute-Guinée et Guinée-Forestière), des enseignants-chercheurs et chercheurs en sciences du langage et linguistique appliquée ainsi qu'avec les enseignants et chercheurs des différents alphabets guinéens

notamment ceux d'ADLaM. Une revue critique de la littérature a aussi porté sur les documents produits en ADLaM, les articles de presse, scientifique, des mémoires et thèses sur le sujet.

Cette étude s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique. Selon ce champ disciplinaire des sciences du langage, dans le cas d'une langue « de tradition orale », la sélection d'un système d'écriture apparaît comme la toute première étape de la standardisation. C'est dans ce sens l'usage de l'alphabet précis comme ADLaM permis de mettre fin à l'« anarchie graphique » qui caractérisait la situation des langues guinéennes notamment le pular. Le fondement théorique de cet article repose donc sur le fondement théorique de la linguistique historique. Celle-ci étudie l'histoire ou l'évolution des langues. Selon cette théorie, les langues évoluent, comme toutes les institutions humaines, mais de manière propre.

2. La place des langues nationales dans la politique linguistique guinéenne

La politique linguistique se présente comme un ensemble de mesures qu'adopte un État vis-à-vis d'une ou plusieurs langues parlées sur le territoire relevant de sa souveraineté, pour en modifier le corpus ou le statut (Nghah Elingui, 2014 :4). Les politiques linguistiques répondent généralement aux impératifs d'ordre idéologique, culturel, économique ou politique des Etats. En effet, les langues et le pouvoir entretiennent des liens étroits à travers la structure de la société. Historiquement, certaines transformations politiques sont à l'origine de modifications plus ou moins importantes du statut et du cadre institutionnel des langues de la société.

Pendant la période coloniale (1898-1958), la France a diffusé et développé sa langue au détriment des langues locales guinéennes. Le Français était la langue unique et obligatoire de l'administration, de la justice et de l'enseignement. C'est la mise en œuvre de l'idéologie monolingue assimilationniste qui s'appuie sur les politiques éducatives. A l'indépendance du pays en 1958, la Première République s'est attelée à la construction d'une souveraineté linguistique. Cette volonté a été traduite selon Sylla (1997 :146) par l'introduction des langues nationales à l'école, dans les centres d'alphabétisation, leur utilisation dans la presse et dans les activités artistiques et culturelles. De même des institutions techniques chargées de la recherche ont été créées, des manuels sont élaborés et codifiés et d'autres supports indispensables furent réalisés pour le succès de l'entreprise. Ainsi, entre 1966-1968, huit langues nationales seront introduites comme disciplines d'enseignement à tous les niveaux du système éducatif (primaire, secondaire et supérieur). Entre 1968-1975, ces langues servent de véhicules d'enseignement aux trois premières années du primaire, le français n'intervenait qu'après. De 1975 à 1978, l'enseignement des langues nationales va continuer avec le français en second plan.

En 1978, on exigera aux apprenants guinéens d'apprendre obligatoirement une deuxième langue nationale. Mais à partir de 1979, les minorités ethnelinguistiques vont subir une sorte d'aliénation linguistique. Par exemple les communautés (koniagui et bassari), satellites linguistiques des Peuhls, ont été amenés à renoncer à l'usage scolaire de leurs langues au profit de la langue poular (peule) (Sylla,1997 :147). D'où, l'enseignement des langues nationales dans le système scolaire va passer de huit à six langues alors que le français y est toujours maintenu. Selon cet auteur, à partir de là, est

intervenir un blocage de la promotion et de la valorisation des langues maternelles. L'un des problèmes de ce blocage était lié à l'élaboration des manuels en langues nationales qui ne suivait plus celui de l'évolution des cours dans ces langues. Un autre problème qui n'est pas du moindre était la motivation des enseignants et des élèves. Cette désaffection de l'apprentissage des langues maternelles s'explique par le fait que les responsables politiques et administratifs donnaient selon (Sylla,1997 :147) le mauvais exemple en envoyant leurs enfants à l'étranger ou en payant la formation de ceux-ci en français à la maison. Ce qui a amené les élèves et leurs parents à rejeter l'enseignement des langues nationales tout en réclamant le retour du français à l'école. Celle-ci avait été perçue et présentée comme langue de prestige, de bonheur et d'émancipation.

En 1984, les nouvelles autorités politiques venues après la mort subite de Sékou Touré, devant cette volonté populaire exprimée par les élèves soutenus par leurs parents, décident d'abandonner provisoirement l'enseignement en langues nationales au profit du français qui redevient dès lors la seule langue d'enseignement aux trois niveaux de la scolarité. De 1984 à nos jours, l'État guinéen applique une politique linguistique qui se fonde sur des enjeux culturels, économiques et géopolitiques. Elle se caractérise par le renforcement de la langue française, en attribuant à celle-ci le statut de langue officielle. En revanche, les langues natives ne bénéficient d'aucun statut public. C'est pourquoi, selon un chercheur dans l'écriture ADLaM, interrogé dans le cadre de cette étude, « *la Guinée dans ces différentes constitutions n'a pas effectivement considéré les langues maternelles comme parties intégrantes de la culture nationale* ».

2.1. L'école occidentale : une matrice de l'assimilation linguistique et culturelle

L'assimilation est un concept polysémique utilisé par les sociologues, les linguistes, les anthropologues mais aussi par les psychologues. Selon Park et Burgess (1921 :737), « *l'assimilation est un processus d'interpénétration et de fusion à l'occasion duquel les personnes et les groupes acquièrent les souvenirs, les sentiments et les attitudes d'autres personnes ou groupes, puis en partageant leur expérience, ainsi que leur histoire, ils sont incorporés avec eux dans une culture commune* ». Avec la colonisation, la politique assimilationniste impose au peuple colonisé l'adoption du mode de vie, de langues, de cultures, de gouvernance économique, sociale et politique du colonisateur. Dès lors, elle exclut l'expression de la diversité linguistique et culturelle en entraînant l'oppression et la destruction des identités culturelles des peuples considérés « primitifs ». Donc, ces politiques assimilationnistes coloniales reposent sur l'ethnocentrisme comme l'écrit Simon (1993 : 61) cité Ngah Elingui (2014 : 133), « *le sentiment largement partagé par une collectivité ethnique de l'excellence et de la supériorité de sa langue, de ses manières de vivre, de sentir et de penser, de ses valeurs et de sa religion* ». Dans ces conditions, l'application de l'assimilation implique le mépris, l'oubli et l'invisibilité de « l'autre ». Elle établit des rapports de domination et de subordination. Les échanges culturels s'opèrent dans le cadre des relations de pouvoir et d'inégalité. L'assimilation se fonde sur des considérations sociales, politiques, économiques, juridiques, linguistiques et religieuses. Elle est aussi une construction idéologique enrobée d'un langage rigoureux, et qui s'appuie sur une certaine conception du peuple à assimiler. En Afrique dite francophone, le colonisateur français a été confronté à la diversité des

peuples et des territoires des colonisés. Au regard de cette diversité, il fallait donc à travers l'école, opérer une table rase du socle culturel local des indigènes.

2.2. La représentation des langues des colonisateurs chez les colonisés

Les représentations des langues des colonisateurs chez les colonisés sont construites à partir de discours philosophiques, orchestrés par le colonisateur et entretenu par nos pseudo-intellectuels. De ce fait, l'école a joué un rôle déterminant dans la construction de cette représentation. On y a fait croire aux peuples colonisés que le fait de parler le français, l'anglais, l'espagnole ou le portugais est une preuve d'être « l'Homme civilisé », une supériorité parmi ses frères. Il en est de même pour l'arabe dans les communautés musulmanes d'Afrique au Sud du Sahara. La mission civilisatrice de la colonisation a inculqué chez les indigènes la supériorité de l'homme blanc. Cependant, l'homme noir est un barbare, issu d'une race inférieure avec des langues « pauvres ». Le colonisateur dans son projet va jusqu'à affirmer que les langues des peuples primitifs (africains) présentent une extrême pauvreté structurelle, lexicale et fonctionnelle. Dès lors, elles ne peuvent exprimer ni les concepts philosophiques, ni les notions scientifiques et techniques qui constituent le socle de la civilisation occidentale. Pour ces nihilistes culturels, les langues africaines sont inaptes à assurer la formation intellectuelle, scientifique et technique des peuples africains. Ces idiomes africains seraient incapables de traduire les termes abstraits, et pourraient empêcher les indigènes d'accéder à un niveau culturel supérieur. Cette surreprésentation des langues occidentales et la sous représentation des langues africaines relèvent de l'ethnocentrisme, comme l'affirme Lévi-Strauss

(2001 :43-45) dans son ouvrage « Race et Histoire, Race et Culture ». De même, leurs croyances religieuses et pratiques culturelles sont ravalées à l'obscurantisme et au primitivisme. Alors que dans la réalité comme le dit BARRY Oumar, un enseignant et chercheur en ADLaM « aucune langue n'est supérieure à une autre. La différence entre les langues, se situe dans l'engagement de leurs locuteurs pour les faire prévaloir ». Ce complexe d'infériorité de l'homme noir met sa langue, sa culture et sa dignité en danger. L'absence d'écriture des langues de l'Afrique subsaharienne a été clamée par l'occident comme la preuve de leur incapacité à traduire le monde moderne. Alors que le souligne plusieurs travaux des linguistes comme ceux de Ngah Elingui (2014 :186), l'absence d'écriture dans une communauté linguistique et culturelle ne signifie en aucun cas, qu'elle soit dépourvue de civilisation. Et comme l'ont montré plusieurs informateurs dont les chercheurs en ADLaM, « l'être humain commence par parler avant d'écriture ». Donc, la parole est supérieure ou est l'ancêtre de l'écriture.

En Afrique, particulièrement en Guinée, une littérature orale est parfaitement structurée et était développée bien avant l'implantation coloniale. La tradition est le fondement de la société africaine. C'est pourquoi, Lalande (2006), affirme que la tradition « dans une société et particulièrement dans une religion se transmet d'une manière vivante, soit par la parole, soit par l'écriture, soit par la manière d'agir ». La tradition orale est un acte verbal, elle diffuse des croyances et des rituels. Elle est une des sources de l'histoire africaine. C'est la transmission du passé d'un peuple, à travers par exemple, les chants, les contes, les légendes, les proverbes, les épopées que regorgeaient abondamment la société guinéenne. En plus de véhiculer des valeurs, l'oralité est porteuse de la mémoire

sociale d'un groupe et de la vision du monde typiquement africaines. Cette tradition de l'oralité qui a une fonction sociale et historique, a aussi une valeur éducative. C'est la transmission d'un témoignage d'une génération à une autre. Les plus âgés jouent le rôle de bibliothèques de connaissances et de la sagesse. C'est donc une transmission de *manière vivante*. D'où une forme de civilisation originale s'est forgée à partir de cette oralité même si dans ce genre littéraire, c'est la mémoire qui fait office de bibliothèque. C'est dans ce sens que le malien, Amadou Hampate BA avait affirmé : « *en Afrique, quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle* ». La parole ancestrale avait tout son poids dans la cohésion et le maintien d'un corps social. C'est une parole porteuse de valeurs, ce n'est pas seulement un acte passif de communication mais c'est avant tout un mode d'action : la tradition orale a pour but de transmettre un message.

Cependant, la tradition orale trouve de moins en moins de place dans la vie quotidienne des nouvelles générations africaines, et celles-ci se voient de plus en plus privées de ce trésor culturel et éducatif. Or, la valorisation de ce patrimoine est fondamentale pour la construction de l'identité de l'enfant africain. Les traditions orales sont en voie de disparition dans notre monde « moderne » car ce type de cultures traditionnelles n'est pas valorisé. Les africains ne doivent pas attendre la disparition de toutes ces traditions orales et leurs contenus pour comprendre l'importance d'étudier ce patrimoine. Le développement ou la préservation de ces cultures n'apportent pas que des richesses sur le plan de l'âme, elles peuvent aussi contribuer au rayonnement d'un pays.

Mais ce mécanisme se comprend car au contact d'une culture dynamique et économiquement plus forte, les individus prennent l'initiative d'apprendre la langue de la culture

dominante, parfois ils abandonnent leur langue maternelle et ne l'enseignent plus à leurs enfants ; dans le but généralement de trouver un emploi. La situation est pire lorsque les autorités découragent systématiquement l'usage des langues locales à l'école, dans le gouvernement et dans les médias. D'après le Rapporteur spécial du Conseil des droits de l'homme sur les questions d'éducation, il est nécessaire de souligner le caractère essentiel de l'enseignement bilingue ou multilingue pour former des citoyens respectueux de la diversité, en estimant que l'imposition d'une seule langue était une démonstration d'intolérance culturelle. La prise de conscience sur le devenir des langues est née, elle engendre à présent la rencontre des gouvernements, des experts et des locuteurs concernés par ce phénomène de disparition.

3.L'extinction des langues guinéennes : un phénomène en continue

La mort ou l'extinction d'une langue n'est pas un phénomène nouveau. 2017, Mateso sur franceinfo a indiqué qu'une langue est considérée éteinte lorsqu'elle n'a plus de locuteurs qui la parlent. Elles commencent d'abord à être une langue en danger par le vieillissement et la disparition de ses locuteurs sans l'inculquer à leurs descendants. Le malheur des langues guinéennes, c'est l'effet de l'hécatombe linguistique préparée et mis en œuvre par le colonisateur soutenu par les pseudos intellectuels, les effets de l'urbanisation et des TIC. La situation sociolinguistique de la Guinée fait état d'une vingtaine de langues, variantes dialectales réparties dans les quatre régions naturelles du pays : Basse-Guinée, Moyenne-Guinée, Haute-Guinée et Guinée-Forestière. La réalité du terrain montre que les trois premières régions ont une langue

qui assure la fonction véhiculaire. En Basse-Guinée c'est le Sossokouï, en Moyenne-Guinée c'est le Pular et en Haute-Guinée c'est le Maninkakan. Cependant en Guinée-Forestière, cinq sur les sept préfectures sont caractérisées par une langue qui joue la fonction de véhiculaire. C'est seulement les préfectures de Kissidougou et de Guéckédou qui ont en commun le Kisia comme une langue commune mais qui en réalité ne sont pas véhiculaire particulièrement dans les centres urbains de ces deux localités. Dans les autres préfectures comme Macenta c'est le Lomagwe, N'Zérékoré c'est le Kpèlèwo, à Lola c'est le Kono, à Beyla c'est le Konia et à Yomou c'est le Mano.

4. La sauvegarde des langues : un projet à l'image du développement durable

En 1964, on voit apparaître le terme d'écologie linguistique puis en 1970, celui d'écologie des langues. Baylac (s.d : 45) indique que ces notions d'écologie linguistique et d'écologie des langues déterminent les objectifs de survie et de développement des langues et des communautés linguistiques. Cet auteur indique que ces notions semblent très distinctes de l'écologie en général, mais l'écologie est aussi intéressée par les thèmes de survie et de protection. La préservation des langues fait partie de l'écologie humaine. L'écologie des langues a pour but de mettre en œuvre une solidarité dont les présupposés se gardent d'être concurrentiels, et où les communautés linguistiques construisent leur avenir avec les autres communautés.

4.1. En quoi la sauvegarde des langues ressemble à un projet de développement durable ?

Très souvent, le développement durable est défini de façon simpliste. Ces définitions prennent en compte une seule dimension qui est écologique, qui prévaut dans la protection de la nature. Pourtant, c'est un domaine qui contient également d'autres investigations concernant aussi les dimensions sociales, culturelles, politiques et économiques. C'est pourquoi, d'après l'UNESCO, la biodiversité et la diversité culturelle sont deux conditions essentielles du développement durable ; les diversités biologiques et culturelles se renforcent mutuellement et sont profondément interdépendantes. Donc les langues et le développement durable ont ainsi une connexion interactive, et s'influencent dans un sens positif. Les constats montrent que les régions riches en langues ont tendance également à être riches en biodiversité. Cette richesse est maximale sous les tropiques pour décroître jusqu'aux pôles. La diversité linguistique est un élément important de ce modèle de richesse et de stabilité. En effet, les langues comme les espèces sont adaptées à leur environnement. Les langues peuvent occuper des niches écologiques. C'est le cas en Guinée et dans la plupart des pays de l'Afrique au Sud du Sahara où on trouve une variété de langues mais souvent le nombre d'individus les parlant est relativement minime. Ce qui n'est pas sans conséquence pour ces langues car menacées par un ensemble d'écosystèmes sociaux et environnementaux. A propos ; Calvet (2002), propose dans un schéma, huit facteurs d'évolutions des situations linguistiques : *transmission ; urbanisation ; démographie ; TIC ; véhicularité ; appropriation des langues issues de la colonisation ; expansion impériale et politiques étatiques.*

Les situations linguistiques changent sans cesse et chacun des facteurs qui sont présentés, jouent dans ce changement. Ces facteurs contribuent à la « mort des langues ». Elles peuvent mourir à causes des cultures dominantes qui assimilent les cultures minoritaires, les ethnocides, les génocides, les colonisations... Toutes ces langues qui s'inscrivent dans ce destin tragique de disparition, sont généralement des langues qui ne connaissent pas de « graphisation ».

Sauvegarder les langues, c'est aussi valoriser le patrimoine immatériel de l'humanité, et permettre aux générations futures d'avoir un accès aux savoirs ancestraux et ce, afin de promouvoir la connaissance de l'histoire de l'humanité. Les *langues mortes*, sont des puits de savoirs et de connaissances de nos sociétés qui se sont fermés sur eux même. C'est dans ce sens que Calvet (2002 :), distingue trois façons pour une langue de mourir ou de disparaître : la disparition par transformation, la disparition par remplacement et la disparition par extinction. Par exemple en Guinée, le Kakabhè est en train de disparaître pour devenir le maninkakan, le Kaloum Baga a disparu et est remplacé par le Sosokouï. Tandis que Le Baga Forè et le Baga Binari sont des langues en danger de disparition puis que seules les vieilles personnes les pratiquent. D'autres langues guinéennes sont aujourd'hui qualifiées de mourantes. C'est le cas du Nalu en Basse Guinée, car ses locuteurs ont presque cessé de la pratiquer et les survivants ont cessé de l'inculquer à leurs descendants. C'est dans ce sens d'ailleurs que Flora (2017) qualifie le Nalu de langue gravement menacée de disparition. Quant au Mindari, elle demeure une langue éteinte en Guinée.

L'apport d'ADLaM dans la préservation des langues guinéennes menacées de mort

L'expérience a montré que pour sauver ou préserver les langues de la disparition notamment les langues des sociétés longtemps demeurées dans l'oralité, il faut un sursaut de ses locuteurs, de ses élites intellectuelles. Il faut aussi et surtout l'action des pouvoirs publics pour éviter que certaines langues ne « mangent » les leurs. C'est pourquoi, la célérité avec laquelle meurent les langues, a envoyé l'UNESCO à décréter l'année 2019 comme « *année internationale des langues autochtones* ». BARRY Abdoulaye Co-inventeurs de l'ADLaM, affirme « *que pour sauver ou préserver les langues de la mort ou de l'extinction définitive, il faut un système d'écriture authentique et propre à ces sociétés et à ces langues* ». Dans cette optique, plusieurs tentatives ont été utilisées pour écrire les langues guinéennes. Ainsi, l'alphabet Ajami inspiré de la langue arabe avait été utilisé bien avant la pénétration coloniale. Puis un alphabet inspiré des caractères latins a aussi été utilisé pour écrire les langues afin de les sauver du danger de mort qui les guettait.

Ces caractères avaient déjà été utilisés particulièrement au Fouta Jallon pour écrire le pular depuis plusieurs siècles. Ces caractères ont aidé à ces utilisateurs dans cette région, de faire une production littéraire et historique d'une grande importance. Mais avec l'un ou l'autre de deux alphabets, le travail avait consisté à promouvoir ces langues étrangères, c'est-à-dire les langues desquelles sont issues ces alphabets.

Les menaces de mort qui pèsent sur les langues guinéennes, résident inéluctablement sur le nombre élevé des emprunts linguistiques, de l'effet de l'urbanisation, du contexte politique et économique du pays. A ces phénomènes, s'ajoute le caractère oral de ces langues longtemps dû à l'absence d'un caractère pouvant les écrire convenablement. De même, la forte urbanisation fait que bon nombre de ces langues sont menacées

de disparition si rien n'est fait. Plusieurs tentatives ont été faites par des guinéens pour trouver un système d'écriture avec leur riche patrimoine linguistique. Dans un entretien réalisé avec Barry un adepte du N'Ko et d'ADLaM, il affirme que « *cinq syllabaires ont été élaborés pour écrire les langues mande* ». Ce sont par exemple le Vai créée par Momolu Duwalu BUKELE en 1830, utilisé en Sierra Leone et au Libéria. En 1920, le Dr Mohamed TURAY avait mis en œuvre le système d'écriture appelé Mende Kikakui pour aussi écrire le mandekan. En Guinée-Forestière Wido ZOBO a élaboré une écriture pour les Loma en 1930. Quelques années plus tard Chief GBILI a quant à lui élaboré en 1935 une écriture pour le Kpellewo. C'est justement ce qui fait dire à plusieurs observateurs, que la Guinée fait exception en Afrique subsaharienne en ayant aujourd'hui au moins trois systèmes d'écriture qui sont utilisés pour sauvegarder le patrimoine linguistique guinéen. Ce sont le N'Ko créée en 1949 par Solomana KANTE ; ADLaM créée en 1989 par les frères Ibrahima et Abdoulaye BARRY et Mohamed Bentoura BANGOURA quant à lui, a réussi entre 1979 et 2012 à mettre en place l'écriture Wakara ou Koré Sèbeli. Mais bien que chacun de ces trois systèmes d'écriture ait sa spécificité comme un support de transcription des langues maternelles de leur inventeur, ils ont tout de même tenté à travailler pour pouvoir écrire la plupart des langues de l'Afrique au Sud du Sahara voire même au-delà. La mise en place de ces écritures a été capitale pour les langues maternelles de leur inventeur. Par exemple, dans le maninkan ou le pular, on y éprouvait d'énormes difficultés dans la transcription de certaines voyelles. La question de fidélité et de concordance se posait surtout lorsqu'il s'agit d'utiliser l'arabe et les langues coloniales pour écrire l'une de ces langues. Dans le cas du

N’Ko et selon les spécialistes de cet alphabet, cette difficulté s’explique par les règles de transcription qui sous-tendent la déclinaison propre aux langues phono-grammaticales comme le maninkakan.

La langue pular ou le fulfulde pour d’autres, appartient au groupe linguistique Nigero-congolais. Elle est la plus grande famille de langue en Afrique avec plus de 1600 langues. Le caractère ajami et Latin standardisé étaient utilisés par les locuteurs du pular ou fulfulde mais cela c’est sans compter les difficultés que ceux-ci éprouvaient pour écrire les marques de leurs connaissances. Ainsi, est intervenu ADLaM qui a élaboré des scripts conventionnels qui ne se prêtent à aucune confusion pour tous les locuteurs du pular ou fulfulde où qu’ils se trouvent sur la planète terre.

4.2. En quoi ADLaM peut être un outil de préservation du patrimoine linguistique guinéen du danger de disparition ?

Le peuple peul a toujours tenté de communiquer ou de rendre traçable les marques de sa connaissance à travers une écriture. Les peuls étaient à l’origine un peuple pasteur nomade. Ils se dispersèrent à travers toute l’Afrique de l’Ouest, du centre et de l’Est à la recherche du bien-être. Ils se sont installés dans des pays allant du Soudan au Sénégal jusqu’au niveau des côtes de la mer rouge. Traditionnellement, les peuls avaient utilisé des signes pour marquer l’appartenance d’une vache à un membre de la famille ou de la communauté. Sauf que chaque famille avait son signe distinctif. Ce qui posait un problème d’unicité du système de la communauté. C’est pourquoi, nous convenir avec Debrah (2019), que le peuple peul n’avait jamais élaboré un système d’écriture authentique et original pour écrire leur langue maternelle. Ils ont tout le temps utilisé les caractères arabes et latins pour exprimer approximativement leurs idées.

Nous disons approximativement parce que de très nombreux sons pular ou fulfulde ne peuvent être exprimés par ces caractères alphabétiques étrangers à ce peuple très ancien. Les auteurs de ces productions littéraires ont fait un effort d'improviser à mesure qu'ils écrivaient, avec des résultats variés qui nuisaient souvent à la clarté des messages de communication.

Donc le fait d'emprunter l'arabe ou le latin pour écriture nos langues africaines était bien mais ce n'était pas la bonne solution. A cela, s'ajoute l'hégémonie des langues coloniales et celle d'une des grandes religions monothéistes (islam) sur les langues africaines, contribuant ainsi d'une manière à une autre à la mort de certaines langues. Au regard de tous ces dangers qui pèsent sur les langues guinéennes et africaines notamment le pular ou fulfulde, les frères BARRY Ibrahima et Abdoulaye ont mis sur pieds le système d'écriture ADLaM. L'idée ou le projet est partis d'une observation et d'un constat dans leur propre famille. L'histoire de cette invention remonte donc de loin. Le père des frères BARRY, Thierno Isshaga était un maître coranique de grande renommée. L'école coranique occupait une place de grande importance dans sa vie, tout comme dans la vie de la société peule. Elle est à la fois un centre d'instruction et d'éducation de l'apprenant. Le Thierno, titre honorifique équivalent au rang de Professeur titulaire ou agrégé, est une personne respectée et respectable dans la société peule. Ainsi, Thierno Isshaga avait une grande maîtrise de la langue arabe. En plus des enseignements qu'il faisait, il traduisait le coran et les hadiths prophétiques. Il était aussi le rare sinon l'unique référence pouvant déchiffrer les correspondances écrites en ajami (inspiré de l'arabe). Le Thierno lissait donc les correspondances de sa famille, de ses voisins et de ses amis. Parfois, il était aidé par ces deux enfants

(Ibrahima et Abdoulaye). C'était un exercice difficile a indiqué Abdoulaye BARRY, car les émetteurs de ces correspondances ou encore les auteurs des différentes productions littéraires utilisaient le son arabe le plus proche pour représenter un son qui n'existait en arabe. C'est ainsi, qu'est née l'idée de créer un alphabet qui peut parer à toutes ces insuffisances.

D'où un alphabet de 28 lettres dont cinq voyelles qui s'écrit de la droite vers la gauche a été créé par les deux frères BARRY. Puis ils y ont ajouté les dix chiffres c'est-à-dire de (0 à 9). Ces 28 lettres écrivaient parfaitement et sans ambiguïté le pular ou le fulfulde de toutes les régions de l'Afrique. Mais le souci de ces jeunes n'était pas de sauver seulement le pular du danger de mort. Mais c'est de sauver toutes les langues africaines qui n'ont pas la chance d'avoir leurs propres systèmes d'écriture. C'est pourquoi, ils ont fait un autre effort supplémentaire pour créer six autres lettres pour pouvoir écrire ces langues ainsi que les mots empruntés aux langues non africaines.

Le nouvel alphabet a donc été enseigné et vulgarisé selon les moyens de bord à l'époque. Les premières productions en manuscrits des inventeurs d'ADLaM ont porté sur des sujets pratiques et d'actualité. Ce sont entre autres les conseils à donner aux femmes en ceinte, les soins apportés aux nouveau-nés ou encore la filtration de l'eau etc. D'autres productions manuscrites fréquentes et denses en ont suivi jusqu'en 2014, année à laquelle le comité technique de l'Unicode agréa ADLaM et en juin 2016, l'alphabet fut inclus dans la version 9.0 d'Unicode.

Dans les différents niveaux de disparition d'une langue, ADLaM y est intervenu à chacun. Par exemple, au niveau du remplacement ; ADLaM a contribué à une réorientation de la production littéraire de certains « dudhè » ou école coranique au Fuuta Jalloo contemporaine. Les écrits qui se faisaient jadis

avec le caractère ajami se sont en partie convertis en ADLaM, qui est plus adapté à transcrire fidèlement l'oralité qui était altéré pour correspondre aux sons parfaitement transcritibles avec les lettres arabes, d'où l'existence des rimes sur le son des mots authentique arabe, c'est le cas exemple de Lajal et Kamal ; Rahmane et Imane dans le livre « Oogirde Malal » du célèbre Thierno Samba Mombéya. Donc au niveau du remplacement, l'avènement d'ADLaM a suscité chez la jeune génération Haali Pular en Guinée, une certaine affirmation et une fierté d'appartenance que ces jeunes revendiquent. Il y'a parmi eux qui voient en cette écriture un moyen de reconquête de leur identité perdue ou profanée à cause de leur naissance et évolution dans les milieux urbains cosmopolites et influencés par une diversité linguistique, culturelle et technique. Ils sont devenus des promoteurs d'une langue maternelle qu'ils défendent jalousement beaucoup plus que leurs parents qui la considèrent comme un acquis. Ils s'exercent à parler le plus purement possible le fulfulde littéraire qu'ils apprennent à travers les livres d'ADLaM. C'est une tendance vers l'authenticité. Au niveau de l'extinction, la variété de la production littéraire et scientifique en ADLaM qui va en crescendo depuis l'introduction du caractère dans le système électronique (Android) a boosté cette écriture notamment après la grande rencontre de Mamou (Guinée) en janvier 2018 où près d'une centaine d'ouvrages et manuscrits ont été présentés. Tout de même, ce nombre de production livresque est largement dépassé aujourd'hui.

Conclusion

La démarche de sauvegarder les langues vouées à s'éteindre de façon progressive et définitive, nous semble toutefois être une

démarche d'une importance capitale. Ainsi, sauvegarder les langues en les écrivant, en les enseignant et sous forme de banques de données, c'est d'une part assurer la survie de la société et sa culture et d'autre part, c'est aussi assurer aux linguistes et autres chercheurs, tels que les sociologues, les anthropologues, les ethnologues, un « capital » pour l'avenir de la recherche. Sans cela et comme le dit un ancien ministre malien de la Culture : « *sans nos langues nous n'irons nulle part...la langue est le premier instrument de développement. Et si l'Afrique veut se développer, il faut que l'on se donne la main pour valoriser nos langues* ». L'alphabet ADLaM depuis sa création, s'est montré comme un support efficace pour éradiquer l'analphabétisme mais aussi un outil de sauvegarde des langues guinéennes et africaines.

Références bibliographiques

Bâ, Amadou Hampaté, (1960), *Discours à l'Assemblée Générale de l'Unesco*. Paris.

Barry Alpha Ousmane (2011), *Le Français et les langues nationales en Guinée : complémentarité ou accommodation ?* in *L'imaginaire linguistique dans les discours littéraire politiques et médiatiques en Afrique*, Presses Universitaire de Bordeaux, pp.45-64

Baylac, Audrey, (s.d), *La vitalité des langues : reconsidération du patrimoine linguistique en Afrique*, Mémoire Master 2 Recherche en Sciences du Langage Université de Provence 29, avenue Robert-Schuman 13621 Aix-en-Provence cedex1

Calvet Louis-Jean (2002), *Le marché aux langues*, Mesnil-sur-l'Estrée, Plon disponible sur www.amazon.fr

Debrah, Bach, (2019), *Comment un nouvel alphabet aide un peuple ancestral à écrire son propre avenir*, disponible sur news.microsoft.com, consulté le 9 juin 2021.

Park, Robert Ezra, Burgess, E. W. (1921), *Introduction to the science of sociology*. Chicago, Illinois: The University of Chicago Press, p. 737.

Ngah Elingui Adeline (2014), *Politiques linguistiques et multiculturalisme en république de guinée équatoriale, de la colonisation espagnole à nos jours*. Thèse de doctorat en Études Ibériques Université François-Rabelais de Tours, France, pp.4-133.

Lévi-Strauss Claude (2001), *Race et Histoire, Race et Culture* :43-45, disponible sur www.Amazon.fr consulté le 13/06/2021

Lalande, André (2006), *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, PUF, Paris, 2006, p2-11.

Sylla Ali Badra (1997), *La politique linguistique de la Guinée de 1966 à 1984*. In : *Mots. L'état linguiste* n°52. pp.144-151 ;

Holtzer Gisèle et Diallo Alpha Mamadou (2001), *Programme Campus. Description du français de Guinée* ; Université de Franche-comté et Université de Conakry

Krebs Viola et Diakhate Namory (2016), *Langues africaines dans un contexte urbain : la situation du continent et le cas du Sénégal et de la Tanzanie* in *Droit et Culture* pp.155-171

UNESCO (2019), *Année internationale des langues autochtones* disponible www.fr.unesco.org consulté le 13/06/2021

www.le-cartographie.net consulté le 13/06/2021

www.axl.cefan.ulaval.ca consulté le 13/06/2021

www.francetvinfo.fr : Extinction des langues africaines : l'hémorragie continue, publié le 08/06/2017 consulté le 13/06/2021